

# Appel à Candidatures et Nominations

**TECHNOLOGIES ÉMERGENTES POUR L'AMÉLIORATION  
DES ACTIONS CLIMATIQUES ET DES MARCHÉS  
DU CARBONE POST-2020**

**Durée  
6 Semaines**

**Début de la formation : 21 Novembre 2022**

**Date limite du dépôt des Candidatures : 7 Novembre 2022**

**Bientôt**

**INSCRIVEZ-VOUS**

<https://idep-applications.uneca.org/>



**Cours en ligne**

# TECHNOLOGIES ÉMERGENTES POUR L'AMÉLIORATION DES ACTIONS CLIMATIQUES ET DES MARCHÉS DU CARBONE POST-2020

## Appel à Candidatures et Nominations

### Résumé de l'annonce

**Type de cours :** Cours en ligne

**Domaine:** Affaires économiques

**Date :** 21 Novembre 2022 - 23 Décembre 2022

**Durée:** 5 Semaines

**Langue :** Bilingue ( Français / Anglais )

**Date limite de dépôt des candidatures:** 7 Novembre 2022



*L'IDEP encourage et soutient fortement la participation de femmes possédant les qualifications requises, à son programme de formation et de renforcement des capacités.*

## Contexte et Justification

Comme le soulignait le cours précédent, consacré à la vivacité de réponse des actions sur le climat et des marchés du carbone, l'Accord de Paris a établi les actions climatiques et les marchés du carbone post-2020. Cependant, compte tenu des progrès réalisés dans les technologies de l'information et de la communication (TIC), ainsi que dans l'espace numérique, ce cours se propose de réfléchir sur la façon dont les technologies numériques émergentes peuvent être exploitées pour améliorer les actions climatiques et les marchés du carbone post-2020.

En 2021, la Banque asiatique de développement a reconnu le rôle joué par les technologies numériques dans l'action climatique, la réduction des risques de catastrophe et la résilience, ainsi que dans la durabilité environnementale. À cet égard, trois étapes du développement des technologies numériques ont été identifiées. L'étape I est associée au développement d'internet, de l'imagerie satellitaire, des systèmes d'information géographique (SIG), de la télédétection, des téléphones portables et des bases de données. L'étape II a été marquée par l'avènement des médias sociaux, des applications, des smartphones et de l'informatique en nuage, aujourd'hui très populaires. L'étape III a introduit l'intelligence artificielle, l'apprentissage automatique, l'apprentissage profond, l'internet des objets et les systèmes intelligents, la technologie des registres distribués et la blockchain, les mégadonnées et l'analyse prédictive, la réalité virtuelle et mixte, la robotique et les véhicules sans conducteur. Certaines de ces technologies ne seront pas abordées en détail dans la mesure où elles concernent les actions climatiques et les marchés du carbone, mais plusieurs seront prises en compte.

À partir de l'étape I, les technologies numériques pourraient être utilisées pour des référentiels en ligne et des moteurs de recherche sur les émissions de carbone, les options d'atténuation ou les données servant aux évaluations du changement climatique, comme les TG-Data du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Les technologies numériques peuvent également être utilisées pour guider les consommateurs dans les ménages sur les options d'économie d'énergie et les applications de l'énergie renouvelable comme les systèmes photovoltaïques (PV) à usage domestique. Pour les entreprises, les technologies numériques de l'Étape I peuvent fournir des options d'atténuation, notamment des outils de recherche guidant les entreprises dans leurs options d'atténuation, ou des sites web d'évaluation comparative des performances en matière d'atténuation. Au niveau national, des États et des collectivités locales, les technologies numériques pourraient être utilisées dans la conception des discussions sur les contributions nationales déterminées (CND) des pays, dans le cadre de l'Accord de Paris.

Les technologies numériques de l'Étape II, les applications et les médias sociaux pourraient être utilisés pour promouvoir une consommation et une production durables et efficaces, ce qui permettrait d'atteindre l'objectif de développement durable 12. Les applications permettant de calculer et/ou de suivre l'empreinte carbone sont très utiles. L'application [climateinteractive.org/](http://climateinteractive.org/) développée par le Massachusetts Institute of Technology (MIT) et fondée sur la modélisation de la dynamique des systèmes permet aux utilisateurs de réaliser des simulations et de créer des scénarios d'atténuation complexes. Les applications peuvent également contribuer indirectement à la réduction des émissions de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Par exemple, des applications comme Capture aident les utilisateurs à suivre leurs émissions de carbone.

Cette plateforme, qui permet de suivre les émissions de carbone peut inciter les utilisateurs à réduire leur empreinte carbone et, par conséquent, les émissions de dioxyde de carbone.

Plusieurs technologies numériques de la phase III présentent un potentiel réel à soutenir les efforts d'atténuation des effets du changement climatique. Parmi ces technologies, l'application de l'intelligence artificielle (IA) pourrait permettre de réduire les émissions mondiales de GES de 4 % en 2030. L'internet des objets (IoT) peut permettre la mise en place de capteurs connectés fournissant des données provenant de divers domaines et pour divers appareils à forte intensité d'émissions, y compris le système de gestion de l'énergie (SGE) des maisons intelligentes et l'approche analytique des mégadonnées pour promouvoir l'efficacité énergétique. Ce cours étant axé sur l'action climatique et les marchés du carbone post-2020, il n'est pas possible d'occulter l'application des technologies blockchain (BCT) dans ce domaine.

Bien que de nombreuses BCT soient encore en phase expérimentale, cette technologie s'est avérée utile dans le cadre du Bitcoin après avoir été introduite en 1998. S'inscrivant dans le cadre de la technologie du registre distribué (DLT), les BCT restent une plateforme solide pour le commerce du carbone en Afrique et dans le monde. La DLT peut améliorer la transparence des actions individuelles et collectives qui sont au cœur des initiatives concernant l'action climatique et les marchés du carbone. Les DLT permettent d'assurer la protection et la préservation de la qualité de l'information et la transparence qui y est associée, sur le marché du carbone et ainsi permettre l'utilisation des systèmes de suivi, de production de rapport et de vérification (MRV) pouvant être appliqués à la réduction des émissions. Cette fonction peut être davantage améliorée par l'utilisation des contrats intelligents et la compréhension des fuites de carbone.

Compte tenu de ce qui précède, il est inévitable qu'un tel cours soit proposé, face à la complexité et à la contestation de l'action climatique et les marchés du carbone post-2020. Les marchés du carbone sont établis en vertu de l'article 6 de l'Accord de Paris, qui permet une utilisation interne et transfrontalière du mécanisme.

## Objectifs

Les objectifs du cours seront les suivants :

- Améliorer la compréhension des technologies numériques, en vue de leur utilisation sur les marchés du climat et du carbone post-2020.
- Faire comprendre aux participants la nécessité de l'utilisation des plateformes de technologie numérique pour le climat et les actions connexes.
- Fournir un aperçu des défis associés aux fuites de carbone et aux crédits de carbone non comptabilisés et des réponses à y apporter.
- Renforcer les capacités de compréhension et d'utilisation de la blockchain et des contrats intelligents pour l'action climatique et les marchés du carbone post-2020, en Afrique.
- Aider le continent africain à identifier les perspectives offertes par les plateformes technologiques numériques sur l'action climatique et les marchés du carbone.

## Contenu

En conséquence, le cours vise à fournir aux praticiens, aux décideurs politiques, aux fonctionnaires et à toute autre partie prenante intéressée une compréhension claire des quatre (4) modules suivants :

- **Module 1 : Comprendre les plateformes technologiques numériques**
- **Module 2 : Utilisation des plateformes technologiques numériques pour l'action climatique et les actions connexes**
- **Module 3 : Défis liés à la fuite de carbone et aux crédits non comptabilisés**
- **Module 4 : Blockchain et contrats intelligents dans l'action climatique et les marchés du carbone de la période post-2020.**

## Compétences à Transmettre

Au terme du module, les participants seront en mesure :

- **De comprendre de manière exhaustive le fonctionnement des technologies numériques en vue de leur utilisation dans l'action climatique et les marchés du carbone post 2020.**
- **D'identifier les technologies numériques appropriées et de déterminer la manière dont elles pourraient être utilisées pour améliorer l'adoption de l'action climatique et des marchés du carbone post 2020, en Afrique.**
- **De saisir les principaux défis associés aux fuites de carbone et aux crédits de carbone non comptabilisés et les réponses à y apporter.**
- **De se familiariser avec la blockchain et les contrats intelligents et de les appliquer aux actions climatiques et aux marchés du carbone post-2020, en Afrique.**
- **De se familiariser avec la blockchain et les contrats intelligents et de les appliquer aux actions climatiques et aux marchés du carbone post-2020, en Afrique.**
- **De plaider clairement en faveur de l'identification par le continent africain des perspectives offertes par les plateformes technologiques numériques sur les actions climatiques et les marchés du carbone et leur application efficace.**

## Approche Pédagogique et Mode de Présentation

Le cours sera dispensé pendant un mois, dont une semaine pour l'évaluation finale et les reprises éventuelles.

Le cours sera modéré quotidiennement, de manière asynchrone et les participants sont tenus de participer aux discussions en ligne. Les leçons sont conçues de manière à ce que les apprenants soient également en mesure d'auto-évaluer leur compréhension par le biais d'exercices pratiques, sous la forme d'études de cas, qui favoriseront un apprentissage actif. Des ressources supplémentaires telles que des bibliographies, des liens internet et des lectures facultatives sont fournies aux participants qui souhaitent approfondir leurs connaissances sur le sujet du cours.

Le cours en ligne est conçu de telle sorte que le participant ne peut accéder au module suivant ou à la session suivante qu'en effectuant les exercices pratiques et les évaluations rapides du module précédent. Ce procédé encourage et incite les participants à étudier tous les supports avant d'atteindre l'étape d'évaluation finale.

Le cours sera dispensé en anglais et en français. Le cours est structuré pour être dispensé sur une période de quatre semaines. La cinquième semaine sera consacrée à l'évaluation finale et aux reprises éventuelles. Une prolongation peut être accordée sur demande. L'équipe pédagogique comprendra un directeur de cours, une équipe de modérateurs et des personnes-ressources ayant une connaissance directe des questions historiques et contemporaines sur le développement des marchés du carbone, le financement vert, les protocoles climatiques, etc.

Ils disposeront également d'une vue panoramique de la question, par comparaison de la situation dans les autres régions du monde. Conformément à la philosophie pédagogique de l'IDEP, la présentation des modules de cours combinera l'acquisition de connaissances et le partage d'expériences entre les participants.

## Attestation de Formation

L'IDEP délivrera une attestation de formation à tous les participants qui auront réussi les tests d'auto-évaluation présentés à la fin de chaque module.

## Public Cible

Les participants ciblés sont les suivants :

- **Experts chevronnés en matière de climat et de marchés du carbone**
- **Économistes du développement**
- **Praticiens du développement et développeurs de projets de marchés du carbone**
- **Universitaires intéressés par l'action climatique et les marchés du carbone**
- **Hauts fonctionnaires traitant des questions liées aux marchés du climat et du carbone, y compris ceux du Trésor public, des ministères de l'énergie, de l'environnement, du commerce et de l'industrie, etc.**
- **Les cadres supérieurs et intermédiaires des ONG et des organisations communautaires**
- **Les financiers du développement et les agences d'aide**
- **Les syndicalistes de haut niveau**
- **Les journalistes et rédacteurs en chef de haut niveau**

## Admission au Programme de Formation

Jusqu'à la date limite d'inscription, les participants sont acceptés continuellement, en fonction de la disponibilité des places. Voir le paragraphe ci-dessous pour le groupe cible prioritaire. Les candidatures doivent être remplies exclusivement sur la plateforme de candidature en ligne de l'IDEP.

<https://idep-applications.uneca.org/>

## Exigences Techniques

L'accès à internet est une condition essentielle à la participation. Pour suivre ce programme de formation en ligne, le participant doit veiller à disposer d'un ordinateur et de logiciels possédant les spécifications techniques minimales suivantes (consultez votre administrateur de réseau ou la personne en charge des systèmes pour obtenir ces informations) :

- Système d'exploitation : Windows 95, 98, 2000, NT, ME, XP ou version plus récente ; Mac OS 9 ou Mac OS X ; Linux
- Ordinateur : 64 Mo de RAM, 1 Go d'espace de disque
- Logiciels :
  - Adobe Acrobat Reader
  - Adobe Flash Player
  - Microsoft Office (Windows ou Mac) ou Open Office
  - Navigateur : Internet Explorer 7 ou une version plus récente ou FireFox 36 ou une version plus récente
- Modem: 56 K
- Note : JavaScript, les Cookies et Pop-ups doivent être activés

## Dates Importantes

- Date limite de dépôt des candidatures et des propositions de candidats : **7 Novembre 2022**
- Période de déroulement du programme de formation : **21 Novembre – 23 Décembre 2022**

## Informations de Contact

Division de la formation et de la recherche

Tel : (+221) 33 829 55 00/Fax : +221 33 822 29 64

Email : [catherine.lalyre@un.org](mailto:catherine.lalyre@un.org) en copie à [lou.zah@un.org](mailto:lou.zah@un.org)



***N.B. : L'IDEP encourage et soutient fortement la participation de femmes possédant les qualifications requises, à son programme de formation et de renforcement des capacités.***